

Inspecteur / Inspectrice de l'action sanitaire et sociale

Fonctionnaire d'État, ce ou cette inspecteur/trice veille à la bonne application des politiques publiques au sein des établissements sanitaires et sociaux. Il ou elle réalise des contrôles pour s'assurer du respect des normes légales et de la qualité des soins et des services apportés aux usagers.

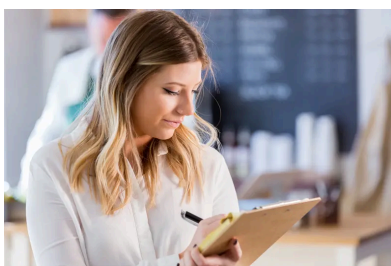
SOMMAIRE

- Le métier
- Les études
- Emploi et secteur
- Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac + 3**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteurs professionnels : Fonction publique, Social



© SDI Productions/E+/Getty Images

Le métier

Fonctionnaire de catégorie A, l'inspecteur ou l'inspectrice de l'action sanitaire et social a pour mission principale de veiller à la bonne application des politiques publiques dans les domaines de la santé et du social. À l'échelle d'un territoire, il ou elle effectue des inspections, des contrôles et des audits dans les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux : hôpitaux, cliniques, maisons de retraite, centres d'aide par le travail, organismes de la sécurité sociale, organismes de logements sociaux... Ses interventions ont pour but de s'assurer de la conformité des pratiques des établissements aux normes légales et réglementaires et de la qualité des soins et des services apportés aux usagers. Il ou elle se charge également du pilotage et de l'évaluation des politiques publiques de santé et sociales, assurant leur mise en œuvre efficace et leur conformité avec les objectifs fixés par l'État. Enfin, il ou elle a un rôle d'expertise et de conseil, apportant son soutien et ses connaissances techniques aux différentes structures concernées par ses missions. Exerçant son activité au sein de différents organismes publics (directions départementales de l'emploi, du travail et des solidarités, agences régionales de santé...), il ou elle est aussi responsable d'un service et pilote le travail de ses collaborateurs.

Les études

Après le bac

3 ans pour obtenir au moins un diplôme de niveau bac + 3 (licence sciences sanitaires et sociales ou BUT carrières sociales par exemple) et se présenter au concours de recrutement des inspecteurs de l'action sociale et sanitaire. En cas d'admission, les élèves inspecteurs suivent une formation complémentaire de 15 mois à l'EHESP (École des hautes études en santé publique).

Emploi et secteur

Secteur

Social

Pour aller plus loin

Autres métiers à découvrir

Conseiller technique en accessibilité

Ingénieur social

Éducateur technique spécialisé

Médiateur familial

Agent de développement local